

**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU COMITE SYNDICAL**  
**SEANCE DU MARDI 26 MARS 2024 – SEANCE EXTRAORDINAIRE**

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi 26 mars, à dix-huit heures, les membres du Comité Syndical, légalement convoqués le 19 mars 2024, se sont réunis, salle des fêtes de la commune de Monchy-sur-Eu, sous la Présidence de Monsieur Martial FROMENTIN Président, en séance **extraordinaire**.

**SERVICE EAU POTABLE (AEP)**

Membres		
en exercice	présents	votants
66	40	45

Communes		
adhérentes	représentées	non représentées
33	27	6

**SERVICE ASSAINISSEMENT COLLECTIF (AC)**

Membres		
en exercice	présents	votants
62	36	41

Communes		
Adhérentes	représentées	non représentées
31	25	6

**SERVICE ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (ANC)**

Membres		
en exercice	présents	votants
64	38	43

Communes		
adhérentes	représentées	non représentées
32	26	6

Etaient présent(e)s : M.FROMENTIN Président et les délégués titulaires ou suppléants (S) suivants formant la majorité des membres en exercice : M.P.VIGREUX (Avesnes-en-Val) J.C.CAJOT W.LOISEL (S) (Baromesnil) F.BOCLET M.RENOIRE (Bazinval) B.VIOLET M.BORDJI (Beauchamps-service AEP) A.TROUessin G.DEBEAURAIN (Criel-sur-mer) E.PAYEN T.PAUL (Cuverville-sur-Yères) B.DUNET C.LEMAITRE (S) (Douvrend-services AEP et ANC) C.ADAM (Etalondes) M.MARTIN B.LAVOINE (Flocques) D.BOULENGER Y.COSSIN (S) (Fresnoy-Folny) G.DECAYEUX C.JOLY(S) (Guerville) S.DUBUC (Les Ifs) C.ROUSSEL (Incheville) F.HURARD (S) (Londinières) A.JOIN P.RECOULES (Melleville) D.BOINET (Le Mesnil-Réaume) M.RASSE (Millebosc) D.BLANCHE J.F.BOINET (Monchy-sur-Eu) M.MENIVAL (S) (Petit-Caux) S.TESSON (St-Martin-le-Gaillard) J.M.BEAURAIN F.MODARD (St-Ouen-sous-Bailly) D.ROCHE J.P.PEQUERY (St-Pierre-en-Val) J.COULOMBEL (St-Rémy-Boscrocourt) M.P.TAILLEUX S.KLAES (Sept-Meules) J.J DAGICOUR (Touffreville-sur-Eu)

Etaient suppléé(e)s : J.BLONDEL (Baromesnil) L.LEROY (Douvrend-services AEP et ANC) G.DEBURE (Fresnoy-Folny) E.LANNEL (Guerville) J.LECOURT (Londinières) G.FECAMP (Petit-Caux)

Absent(e)s ayant donné pouvoir : D.DUBUC à M.P.VIGREUX (Avesnes-en-Val) S.GOSSET (Longroy) à M.FROMENTIN, M.GOSSET (Longroy) à G.DEBEAURAIN, B.ALIX (Villy-sur-Yères) à T.PAUL, J.J.MANESSE (Villy-sur-Yères) à E.PAYEN

Absent(e)s-Excusé(e)s : S.GISSELERE C.HEDDE (Bailly-en-Rivière) C.LARCHEVEQUE R.LECONTE (Bellengreville) M.BIARD N.AVISSE-GROUT (Canehan) M.DONA (Etalondes) S.GODEMAN S.RUELLOUX (Eu) C.BOSCHER (Les Ifs) P.DOLIQUE (Incheville) M.DUMONCHEL (Londinières) D.LELONG (Le Mesnil-Réaume) C.RODIER (Millebosc) J.BEAUVAL (Petit-Caux) P.ANGER T.FORTIN (Puisenval) M.TRANEL (St-Rémy-Boscrocourt) P.MERLIN (Touffreville-sur-Eu) S.HANIN G.HOULE (Wanchy-Capval)

Secrétaire de séance : Marie-Pierre VIGREUX

Date de publicité de l'avis de convocation : 19/03/2024

## ORDRE DU JOUR :

Administration générale

1. Election d'un Vice-Président
2. Election d'un membre du bureau (si le ou la Vice-Président(e) élu(e) est un membre du bureau)

### Installation de conseillers :

Le Conseil Municipal d'Incheville a désigné par délibération du 12/02/2024, M. Christophe ROUSSEL et M. Pascal DOLIQUE, délégués titulaires, ainsi que M. Jacques LANNEL, délégué suppléant, pour représenter la commune au Syndicat d'eau et d'assainissement Caux Nord Est.

Le Président déclare installés M. Christophe ROUSSEL et M. Pascal DOLIQUE, délégués titulaires, ainsi que M. Jacques LANNEL, délégué suppléant, représentant la commune d'Incheville.

N°2024/12

## **ELECTION D'UN 1<sup>er</sup> VICE-PRESIDENT**

Par délibération du 15/02/2024, le Comité Syndical a décidé de ne pas maintenir le 1<sup>er</sup> Vice-Président dans ses fonctions et de maintenir le nombre de postes de Vice-Président. Il convient de procéder à l'élection d'un nouveau Vice-Président.

L'élection d'un Vice-Président suit les mêmes règles que celles prévues pour les conseils municipaux aux articles L 2122-7 et suivants du code général des collectivités territoriales : l'élection se déroule au scrutin secret à la majorité absolue. Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Il est procédé sous la présidence du Président du syndicat, à l'élection du 1<sup>er</sup> Vice-Président.

Le Comité Syndical désigne comme secrétaire de séance Mme Marie-Pierre VIGREUX

### Constitution du bureau de vote :

Le Comité Syndical désigne deux assesseurs :

- Mme Ghyslaine DECAYEUX
- M. Daniel ROCHE

### **Déroulement de chaque tour de scrutin :**

Après un appel de candidature, il est procédé au déroulement du vote dans les conditions réglementaires.

Chaque Délégué au Comité Syndical, fait constater qu'il n'est porteur que d'un seul bulletin du modèle uniforme fourni par le syndicat (sauf pour les délégués ayant pouvoir). Le délégué dépose lui-même ce bulletin dans l'urne prévue à cet effet, présentée à chaque délégué.

Après le vote du dernier délégué, il est immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote.

### **Premier tour (1<sup>er</sup> Vice-Président)**

Le dépouillement du scrutin donne les résultats ci-après :

- a Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (bulletins déposés) : 45
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) : 8
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : 0
- e. Nombre de suffrages exprimés (b - c - d) : 37
- f. Majorité absolue : 19

M. Alain TROUJESSIN obtient 37 voix

M. Alain TROUessin (37 voix) ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé 1<sup>er</sup> Vice-président du Syndicat Intercommunal d'Eau et d'Assainissement Caux Nord Est.

**Le président déclare installé :**

M. Alain TROUessin en qualité de 1<sup>er</sup> Vice-Président

L'ordre du jour étant terminé, la séance est levée à 18 h 25.

Le Président

La secrétaire de séance

Martial FROMENTIN

Marie-Pierre VIGREUX